



# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Référence: WLI/100

19 mai 2021

## **PROTOCOLE PORTANT AMENDEMENT DE L'ACCORD SUR LES ADPIC FAIT À GENÈVE LE 6 DÉCEMBRE 2005**

### NOTIFICATION D'ACCEPTATION

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, le 12 mai 2021, **Antigua-et-Barbuda** a accepté le Protocole portant amendement de l'Accord sur les ADPIC, fait à Genève le 6 décembre 2005 (le "Protocole").

Conformément à son paragraphe 4, le Protocole est entré en vigueur à l'égard d'Antigua-et-Barbuda le **12 mai 2021**.

La présente notification vous est remise conformément au paragraphe 5 du Protocole.

Ngozi Okonjo-Iweala  
Directrice générale

21-4205

WT/Let/1551